



Les mouvements d'actifs impactent diversement le marché local du travail en Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine attire des actifs et possède une capacité à les retenir. Entre 2006 et 2014, sa population active augmente en très grande partie par le jeu des migrations résidentielles. Du seul fait des migrations, elle gagne 5 actifs pour 1 000 au cours de l'année 2013. Plutôt jeunes et diplômés, ces arrivants ne trouvent pas tous un emploi dans l'année qui suit leur installation, en particulier les femmes au sein des couples bi-actifs. La façade ouest et le littoral atlantique constituent leurs destinations privilégiées. Inversement, d'autres zones s'avèrent moins attractives, et l'arrivée d'actifs, plus souvent au chômage, plus âgés et moins diplômés, accentue leur vulnérabilité.

Sébastien Dumartin, Nadia Wojciechowski, Insee

L'attractivité de la région et la mobilité résidentielle des actifs peuvent être envisagées comme un facteur d'ajustement essentiel du marché du travail, un levier de développement et de croissance économique ou encore un moyen de réduire les disparités entre les territoires.

Entre 2006 et 2014, la population active néo-aquitaine de 15 à 64 ans a progressé de 144 000 personnes (soit une hausse de 5,9 %), en très grande partie grâce aux actifs en provenance d'autres régions ou de l'étranger. Dans une bien moindre mesure, cette hausse s'explique aussi par l'allongement de la durée de travail, en lien avec le recul des âges de départ à la retraite et le vieillissement des actifs initialement présents et résidant dans la région.

L'arrivée de ces actifs contribue au renouvellement de la main-d'œuvre et au renforcement des compétences. Conjuguée à la crise économique de 2008, elle a aussi augmenté significativement le nombre de chômeurs, impactant les dynamiques locales d'emploi. Ces arrivées ont ainsi pu contribuer à creuser les disparités entre zones d'emploi, voire à accentuer la vulnérabilité de certaines d'entre elles.

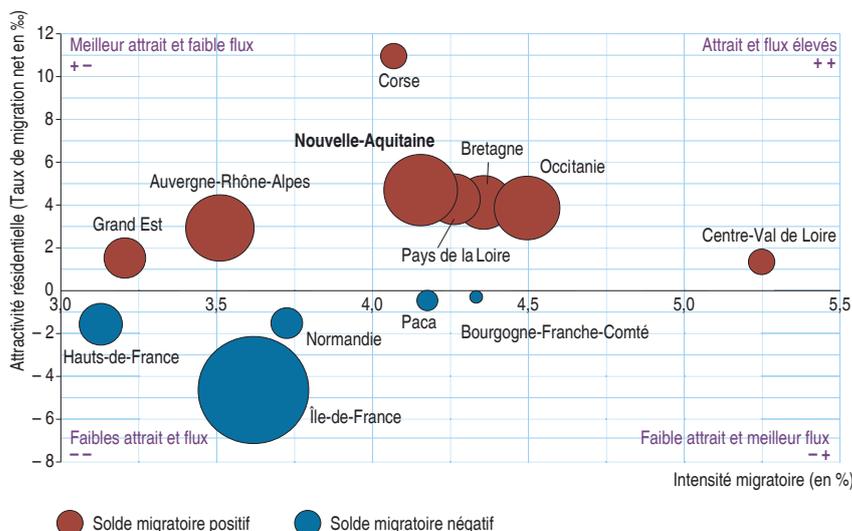
Une région très attractive

À l'aune des flux migratoires, la Nouvelle-Aquitaine est l'une des principales régions

attractives avec la Corse, l'Occitanie, les Pays de la Loire et la Bretagne (figure 1). Au cours de l'année 2013, elle accueille 61 300 nouveaux actifs

1 La Nouvelle-Aquitaine : une forte attractivité et de nombreux flux

Taux de migration net et intensité migratoire des actifs par région de France métropolitaine



Note : l'attractivité résidentielle (taux de migration net) est le rapport entre le solde migratoire (différence entre le nombre d'entrants et de sortants) et la population active moyenne. L'intensité migratoire est le rapport entre entrées + sorties (échanges) et la population active moyenne.

Lecture : la Nouvelle-Aquitaine a un taux d'intensité migratoire de 4,2 % et elle gagne 5 actifs pour 1 000 actifs stables (définitions) (taux de migration net). La taille des bulles est proportionnelle au solde migratoire (entrées-sorties). Champ : migrations internes à la France métropolitaine.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire au lieu de résidence.



issus des migrations interrégionales et 9 200 venant de l'étranger. La région attire et peut retenir la main-d'œuvre au sein de ses frontières. La Nouvelle-Aquitaine gagne 12 500 actifs supplémentaires en un an, devant les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie. Le taux de migration net (*définitions*) s'établit ainsi à 4,7 %, soit un gain pour la région de 5 actifs pour 1 000 en un an. Inversement, d'autres régions perdent des actifs. L'Île-de-France par exemple concentre une part importante des flux migratoires, mais enregistre plus de sorties que d'entrées.

Les nouveaux actifs qui emménagent en Nouvelle-Aquitaine viennent pour beaucoup de régions limitrophes (quatre entrants sur dix), en particulier des zones d'emploi de Tarbes-Lourdes, La Roche-sur-Yon, Clermont-Ferrand et Tours mais aussi de régions éloignées, principalement d'Île-de-France (deux entrants sur dix) ou de l'étranger (un entrant sur dix) (*figure 2*). Venir occuper un emploi en Nouvelle-Aquitaine motive tout d'abord ces actifs migrants et surtout ceux qui ont effectué une mobilité de longue distance. Cependant, l'emploi n'est pas le seul facteur à influencer la décision. Le « retour au pays » de personnes nées ou ayant fait leurs études en Nouvelle-Aquitaine concerne un arrivant sur cinq. Dans le cas des migrations de courte distance, d'autres raisons liées au logement, à des événements familiaux ou au cadre de vie peuvent également influencer la mobilité résidentielle.

La région attire des jeunes et des diplômés, mais les nouveaux actifs ne trouvent pas tous un emploi

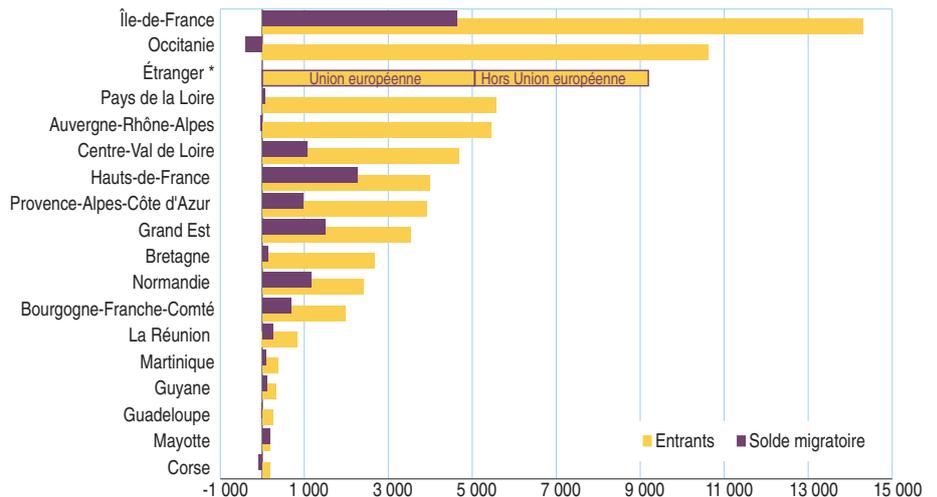
L'arrivée de ces nouveaux actifs est un atout pour la région. En proportion plus jeunes que la population active déjà présente (près de 60 % ont moins de 35 ans et 23 % moins de 25 ans), plus de la moitié sont diplômés du supérieur et les trois quarts détiennent au minimum le baccalauréat. En revanche, ils se trouvent, dans l'année qui suit leur arrivée dans la région, plus souvent en situation de chômage (30 %, soit trois fois plus que les actifs stables au chômage en 2014). Ce phénomène s'observe dans toutes les régions, excepté en Île-de-France où 20 % des nouveaux résidents se déclarent à la recherche d'un emploi. Il traduit en partie l'existence d'un chômage frictionnel lié au délai nécessaire à certains arrivants pour trouver localement un emploi.

La mobilité des couples bi-actifs, source de chômage pour l'un des conjoints

Les nouveaux résidents en situation de chômage présentent le même profil –

2 Dans le jeu des arrivées et départs, la région gagne des actifs de toutes les régions, excepté d'Occitanie

Régions de provenance des actifs entrants en Nouvelle-Aquitaine et solde migratoire



* Le solde migratoire international ne peut être calculé, faute de données relatives aux départs vers l'étranger
Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire au lieu de résidence.

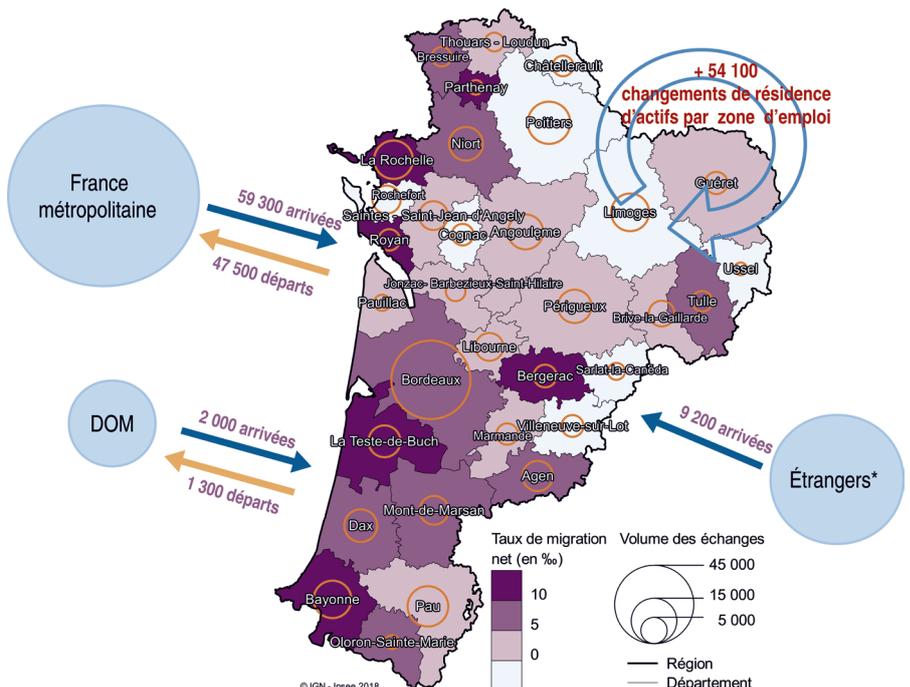
jeunes et diplômés – que ceux en emploi ; en revanche, ce sont majoritairement des femmes. Ainsi, lorsqu'elles sont en couple, leur mobilité semble davantage motivée par la migration professionnelle de leur conjoint et s'accompagne souvent de périodes de chômage. En effet, 44 % des actifs entrants sont en couple : pour plus d'un tiers d'entre eux, un seul des conjoints se trouve au chômage, plus souvent la femme (66 %) que l'homme (34 %).

Certaines arrivées d'actifs en situation de chômage semblent être des entrées dans la

vie active. En effet, un entrant, diplômé du supérieur de moins de 30 ans, sur cinq est à la recherche d'un emploi dans l'année qui suit son arrivée. Cette situation peut caractériser le retour dans la région d'un jeune ayant accompli des études supérieures ailleurs. Certains actifs nouvellement arrivés semblent être des chômeurs de longue durée : un entrant sur cinq déclare rechercher un emploi depuis un an ou plus. Le déménagement peut être motivé par des raisons personnelles ou l'espoir d'un marché du travail plus favorable dans la région.

3 Les actifs attirés par l'ouest de la région

Migrations résidentielles des actifs en Nouvelle-Aquitaine et par zone d'emploi



Note : les actifs migrants partis à l'étranger ne sont pas comptabilisés.
Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire au lieu de résidence.

La façade ouest et le littoral plébiscités, mais des zones d'emploi vulnérables au nord et à l'est moins attractives

En plus des migrations avec les autres régions de France et de l'étranger, la dynamique du marché du travail local est impactée par des déménagements entre deux zones d'emploi au sein de la région, qui concernent 54 100 actifs (figure 3).

En Nouvelle-Aquitaine, les zones d'emploi les plus attractives se concentrent le long de la façade ouest et du littoral atlantique alors que celles plus au nord et à l'est de la région sont peu attractives voire déficitaires. Ces dernières (figure 4), plus souvent à dominante industrielle ou à forte composante rurale, ont été identifiées « vulnérables » dans une précédente étude (pour en savoir plus). Le marché du travail reste en tension en 2014 dans ces territoires, qui peinent à maintenir ou créer de l'emploi. Ils concentrent 28 % des actifs de la région et un quart des entrants issus des migrations internes et externes.

Dans les zones vulnérables, l'intensité des entrées-sorties d'actifs est globalement plus faible qu'ailleurs : en effet, l'intensité migratoire (définition) est de 7,7 % dans les zones vulnérables contre 8,5 % dans les autres zones.

Les zones vulnérables attirent trois fois moins d'actifs, lesquels sont plus souvent en situation de chômage

Globalement, les zones vulnérables sont moins attractives. En 2014, quand les zones plus dynamiques gagnent 6 actifs pour 1 000, les zones vulnérables n'en gagnent en moyenne que 2. Seules les zones d'emploi de Châtelleraut, Villeneuve-sur-Lot, Ussel, Limoges et Sarlat-la-Canéda en perdent. Les autres zones vulnérables gagnent de 2 (Angoulême) à 18 actifs pour 1 000 (Parthenay). Néanmoins, elles attirent plus souvent des actifs qui sont au chômage à leur arrivée ou dans l'année qui suit : 30 % contre 26 % dans les autres zones, particulièrement dans les zones d'emploi de Villeneuve-sur-Lot (36 %), Parthenay (36 %), Périgueux (33 %), Sarlat-la-Canéda (33 %) et Bergerac (31 %). L'arrivée de ces actifs accentue les tensions préexistantes sur le marché du travail de ces zones. Depuis 2006, l'emploi y est en baisse et le chômage en progression. À Bergerac (11,7 %), Villeneuve-sur-Lot (11,3 %), Sarlat-la-Canéda (10,4 %) et Angoulême (10,4 %), les taux de chômage localisés sont parmi les plus élevés de la région.

La proximité du lieu d'emploi ne semble pas constituer l'unique motivation des déménagements d'actifs : ainsi, un tiers des migrants travaillent dans une zone

d'emploi différente de celle dans laquelle ils résident. C'est le cas pour Châtelleraut et Parthenay par exemple, où les actifs entrants travaillent, en grande partie, dans une autre zone voisine (respectivement 50 % et 40 % des actifs entrants). L'offre de logements et son coût, le lieu de travail du conjoint pour les couples ou le cadre de vie rentrent également en ligne de compte dans les choix d'installation.

Une part de 40-64 ans et de non-diplômés plus élevée chez les entrants actifs dans les zones vulnérables

Dans les zones vulnérables, l'âge avancé des entrants contribue à accentuer le vieillissement d'une population active déjà un peu plus âgée que dans les zones non vulnérables. Les entrants de 40-54 ans et 55-64 ans sont les plus représentés, surtout dans les zones d'emploi de Sarlat-la-Canéda, Bergerac, Guéret, Parthenay et Villeneuve-sur-Lot. Dans le même temps, les zones vulnérables perdent des actifs de moins de 25 ans, particulièrement à Limoges et Châtelleraut.

Excepté dans les zones d'emploi de Bergerac et Brive-la-Gaillarde, les zones vulnérables attirent également en proportion plus de non-diplômés que de diplômés d'études supérieures, notamment dans les zones d'emploi de Thouars-Loudun, Châtelleraut,

4 Des zones vulnérables moins attractives et d'intensité migratoire variable

Taux de migration net et intensité migratoire des actifs par zone d'emploi



Note : le taux de migration est le rapport entre le solde migratoire et la population active moyenne. L'intensité migratoire est le rapport entre les entrées + les sorties (échanges) et la population active moyenne.

Lecture : rapportée à l'ensemble des actifs de la région, la Nouvelle-Aquitaine a un taux d'intensité migratoire de 8,3 % et gagne 5 actifs pour 1 000 actifs stables dans la région (taux de migration).

Champ : migrations externes régionales + migrations internes entre zones d'emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire au lieu de résidence.

Sarlat-la-Canéda et Villeneuve-sur-Lot. Ainsi, la fréquence des situations de chômage des nouveaux arrivants, ainsi que leurs profils (plus âgés, moins diplômés), contribuent à accentuer la vulnérabilité de ces zones.

Le statut d'occupation, un frein à la mobilité des actifs dans les zones vulnérables

Le statut d'occupation du logement peut expliquer la faiblesse des mobilités résidentielles des zones vulnérables. D'une part, la proportion d'actifs propriétaires y est supérieure à celle des autres zones (66 % contre 60 %). Elle varie de 61 % pour Ussel à 72 % pour Thouars-Loudun. De même, le pourcentage d'actifs locataires d'un logement HLM est parmi les plus élevés à Châtelleraut, Angoulême, Limoges, Ussel, Guéret et Brive-la-Gaillarde.

Être propriétaire de son logement ou locataire d'un logement social peut engendrer une moindre mobilité par la crainte d'en perdre le bénéfice en déménageant. ■

La Nouvelle-Aquitaine attractive pour les actifs cadres

En 2013, la Nouvelle-Aquitaine, avec 11 700 actifs cadres entrants en provenance d'autres régions françaises, figure parmi les régions les plus attractives. Son solde migratoire, + 1 800 actifs cadres, est le deuxième plus élevé de toutes les régions françaises, derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes et devant les Pays de la Loire et l'Occitanie.

Les cadres entrants s'installent pour la plupart dans les zones d'emploi à forte densité de population : Bordeaux, Pau, Poitiers, La Rochelle, Limoges et Bayonne. À elle seule, la zone d'emploi de Bordeaux capte un tiers de ces entrées. Les actifs cadres sortants partent pour un tiers d'entre eux en Île-de-France suivie par l'Occitanie (18 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes (11 %) et les Pays de la Loire (10 %). Les cadres sortants sont en proportion plus jeunes que les cadres entrants (50 % contre 38 % de moins de 30 ans). On observe la situation inverse pour les seniors cadres (10 % des cadres entrants ont 50 ans ou plus, contre 15 % des sortants).

Source

Les données sont issues du recensement de la population 2014 qui permet d'analyser, pour les personnes résidant en France début 2014, les migrations résidentielles au cours de l'année 2013. Le recensement ne permet pas de mesurer exactement le nombre « réel » de migrants sur la période. Trois catégories de migrants ne sont pas comptabilisées : ceux partis à l'étranger au cours de la période, ceux décédés au cours de la période et ceux ayant fait, au cours de la période, au moins deux migrations se terminant par un retour à la zone de départ.

La situation des actifs (en emploi et au chômage) est mesurée à la date du recensement et non pas à leur arrivée. Leur situation (emploi, chômage, inactivité) avant la migration n'est pas connue.

Définitions

Population active stable : se compose de la population active à laquelle on retire les nouveaux arrivants.

Taux de migration net : se définit par le solde migratoire, soit la différence entre le nombre d'entrants et celui des sortants, rapporté à la population moyenne de la zone.

Intensité migratoire : se définit par le rapport entre les entrées + les sorties (échanges) et la population active moyenne.

Insee Nouvelle-Aquitaine
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

ISSN : 2492-6876
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Lacour C. « En Nouvelle-Aquitaine, les banlieues et les couronnes des aires urbaines bénéficient de l'attractivité de la région », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 50, janvier 2018.
- Martin L. « La Nouvelle-Aquitaine attractive pour tous », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 27, juin 2017.
- Galinier C. « En Nouvelle-Aquitaine, les écarts en matière d'emploi se creusent depuis la crise », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 37, décembre 2016.
- Gobillon L. « Emploi, logement et mobilité résidentielle », *Économie et Statistique* n° 349-350, mai 2002.

